





Aujourd'hui c'est cantine

Chaque année, la municipalité convie les parents délégués à découvrir le restaurant scolaire aux côtés de la DDEN et des enseignants. Ils peuvent ainsi évaluer la qualité des menus, la convivialité et partager un repas avec les enfants.

Cette rencontre a été organisée le 26/03/2019 pour l'école maternelle et le 12/04/2019 pour l'école élémentaire.







7º édition du Trail de Noyarey

Organisé par Noyarey Aventure, le trail s'est déroulé le dimanche 7 avril. Cette année plus de 160 coureurs ont relevé le défi sur les deux courses de 12 et 28 km.



Organisé par le Comité des Fêtes, celui-ci a eu lieu le samedi 13 avril au château de Chaulnes.

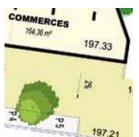
Montée d'Ezy

Le samedi 4 mai a eu lieu la traditionnelle montée d'Ezy, en nocturne, avec ses 620 mètres de dénivelé.



Commémoration du 8 mai

Malgré la pluie, c'est avec honneur et émotion que Monsieur le Maire a commémoré la fin des combats de la seconde guerre mondiale devant la Stèle commémorative des 15 fusillés route de la vanne, aux côtés de M. Guy Jullien, maire de Veurey et des représentants d'associations d'anciens combattants.









04 DOSSIER

05-10 QUOTIDIEN

11 J'AIME MA PLANÈTE

12-14 ASSOCIATIONS

15 PRATIQUE

16 AGENDA

Poly'mag

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey Mairie, 75 rue du Maupas - 38360 Noyarey Tél.: 04 76 53 82 01 - Fax: 04 76 53 89 97 Courriel: accueil@noyarey.fr - www.noyarey.fr

Directeur de la publication : Denis Roux
Rédacteur en chef : Abdel Aïche
Rédacteurs de ce numéro : Sandrine Scolari,
Jean-Marie Camacho avec la participation active
des associations, des services de la mairie et des élus
Comité de relecture : Jean-Marie Camacho,
Bénédicte Guillaumin, Gisèle Frier et Sandrine Scolari
Crédits photos : Bénédicte Guillaumin, les associations,
les élus et les services de la mairie.
Création & réalisation : Société2filles
Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales
par l'Imprimerie Coquand, Fontaine.
Edité à 1100 exemplaires. Distribué dans tous

Distribution Saubin Patrick

Retrouvez la version numérique sur www.noyarey.fr

les foyers nucérétains et disponible en mairie.







n 1998, vous m'avez confié mon premier mandat de Maire pour Noyarey. Depuis, mes équipes et moi-même avons toujours affiché la même ambition : celle de vous apporter le meilleur cadre de vie possible au sein de notre commune.

Cela commence par la sécurité, première de mes préoccupations, et le maintien d'un service public de qualité. Nos réalisations, co-construites à vos côtés pour la plupart ont été détaillées dans le numéro 36 de Poly'Mag.

Elles sont nombreuses à avoir déjà été réalisées, certaines sont encore en cours d'aboutissement. Bien que la fin de ce mandat approche, je tiens à ce que vous sachiez que nous restons déterminés et concentrés en vue de l'aboutissement des projets de notre commune. Le temps de la campagne et des annonces électorales viendra, pour l'instant il nous reste encore beaucoup de travail à réaliser

Depuis le 1^{er} mars dernier, nous avons mis en place un plan de circulation "test" pour notre commune. Là encore, la finalité première de ce nouveau plan de circulation est la sécurité : notre but est de protéger les Nucérétains des dangers de la route et de la pollution. L'objectif est aussi une reconquête progressive des voiries du village, pour une cohabitation apaisée des différents modes de déplacements. C'est autour d'une démarche innovante que nous vous avons donné la parole, notamment via le site internet de la commune. Chacun d'entre vous a pu exprimer son avis, son ressenti, son expérience. Chaque témoignage a été analysé. Les ateliers organisés ont permis de débattre ensemble afin d'envisager les décisions les plus appropriées à prendre. Vous avez su également solliciter vos élus rencontrés sur le terrain, près de chez vous. Je suis conscient qu'il n'y a pas de décision idéale, c'est une démarche complexe qui nous impose de prendre en compte en priorité l'avis général, mais il nous faut aussi prendre en compte un certain nombre de demandes particulières qui ont également toute leur légitimité. Certains d'entre vous m'ont fait part des améliorations observées au quotidien grâce à ce nouveau plan de circulation, d'autres des contraintes que cela leur impose. Nous resterons dans la même optique jusqu'à la fin du test : le dialogue, pour trouver tous ensemble les solutions les plus appropriées.

Le projet du centre-village arrive enfin à son aboutissement. Notre village va pouvoir s'organiser autour de ce pôle de vie central. La dynamique que nous insufflons autour de ce projet, avec de nouveaux logements et la restructuration des commerces, permet de nous prémunir contre le destin de ville dortoir que connaissent beaucoup de communes de notre taille en bordure d'un grand centre urbain. Nous avons l'ambition de redonner une âme à notre village.

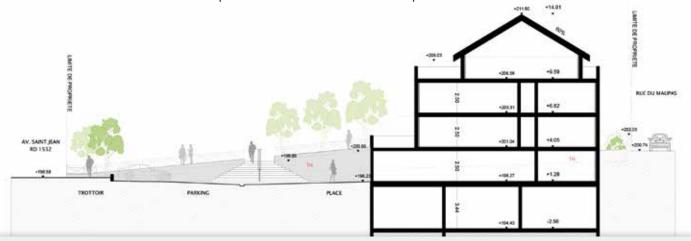
Dans quelques jours l'été sera là, il annonce la fin de l'année scolaire et les grandes vacances. Fêtons cela ensemble, ce sera avec grand plaisir, que je vous retrouverai à l'occasion de la seconde édition de Noya' Fête, les 29 et 30 juin prochains. Je vous invite à venir partager un moment de convivialité.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et une bonne lecture de Poly'mag!

Denis Roux,Maire de Noyarey

CENTRE-VILLAGE UN NOUVEAU SOUFFLE POUR (RE)DYNAMISER L'ÂME DE NOTRE VILLAGE

La restructuration de notre centre-village va enfin voir le jour. Après plusieurs étapes, des choix ont été faits et un permis de construire sera déposé dans les mois à venir.



Première étude commerciale pour revitaliser le commerce Place Victor Jat

La commune prête à lancer le projet Labellisation du projet cœur de ville/cœur de métropole et lancement de nouvelles études par la métropole

2005

2011

2014

2015

2017

2019

Etude de la CCI sur le commerce et l'urbanisation qui aboutit à la conclusion du déplacement des commerces vers l'ex RD et la restructuration du square Charles Ferrère Passage en métropole, la compétence voirie est tranférée à l'intercommunalité, le projet a été ralenti de ce fait Deux propositions sont faites par des promoteurs en vue de l'acquisition du square Charles Ferrère. Une décision conjointe est prise entre le Conseil Municipal, les commerçants et les groupes de travail des habitants pour retenir un projet

LE PROCESSUS DE CHOIX

Deux projets ont été proposés à la consultation des commerçants, des groupes de travail et du Conseil Municipal, par Bouygues Immobilier et KP PROMOTION.

Chaque protagoniste a pu se présenter, présenter son projet au travers de plans et de visuels qui ont été projetés, en finissant par une séance de questions/réponses.

Présentation aux groupes de travail des habitants et aux commerçants le 21 janvier 2019

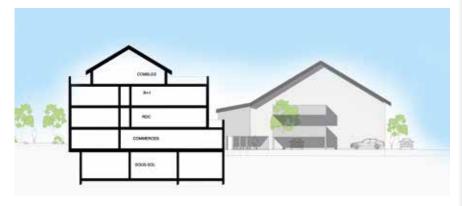
• Les différents groupes de travail ont été réunis le 21 janvier en mairie, cette rencontre avait pour objectif la présentation des projets d'aménagements faits par deux promoteurs et leurs architectes pour la restructuration du square Charles Ferrère. Un troisième projet devait initialement être présenté, mais le promoteur s'est retiré car il ne trouvait pas d'équilibre financier dans l'opération.

 Ces propositions ont également été soumises aux commerçants de la commune, un artisan boulanger intéressé par le projet était présent.

Présentation au Conseil Municipal le 28 janvier 2019

 Cette présentation privée réservée à l'ensemble des élus a permis une prise de décision finale après les avis de commerçants et des groupes de travail.





LE PROJET

Des espaces ouverts au public

Le projet KP PROMOTION propose :

• Un espace de 975 m² compris entre la RD1532 et le bâtiment à construire, incluant des parkings et une zone piétonne et commerçante de 500 m².

Les bâtiments et les logements :

Le projet présente deux bâtiments : un réalisé le long de la départementale qui marquera l'entrée du nouveau centre-village, le second en partie sur l'emplacement de l'ancienne poste.

C'est ainsi 25 logements du T2 au T5 qui seront proposés à la commercialisation. 6 d'entre eux seront proposés en habitat à loyer modéré.

Les commerces :

Une surface de 875 m² sera réservée aux commerces en rez-de-chaussée des bâtiments. Elle proposera :

- une pharmacie de 162 m²
- une épicerie de 130 à 190 m²
- · un salon de coiffure de 70 à 72 m²
- une boulangerie de 170 à 200 m²

Nous avons également reçu des candidatures pour l'installation d'une boucherie, d'un salon de beauté et d'un fleuriste.

RAPPEL DU PROJET EN CHIFFRES



850 m²
Surface dédiée aux commerces

25 Logements 6 T2 - 13 T3 - 5 T4 - 1 T5

9,45 m Hauteur à l'égout de toiture, ou à l'acrotère des toitures terrasses

63 Stationnements
32 souterrains 31 en surface
Livraison à définir
Locaux vélos
en rez-de-chaussée

Collecte des déchets en sortie du parking



Un nouveau professionnel de santé

CLARISSE MONNET, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

larisse MONNET est originaire de la commune de Crémieu à 50 km de Lyon. Elle débute ses études par une licence de psychologie à l'université catholique de Lyon. Elle poursuit son cursus avec un master 1 de psychologie à l'université Lyon Lumière qu'elle complète d'un master 2 Psychopathologie clinique de l'enfant et de l'adolescent.

Diplômée en 2017, elle est confrontée à la réalité du contexte professionnel : aucun poste à temps complet n'est proposé dans les institutions médicales et ce malgré la saturation des ces mêmes institutions. Elle décide donc, pour répondre au manque de psychologue, d'ouvrir un premier cabinet à Crémieu. Clarisse a développé ses compétences au sein d'institutions au service de la protection de l'enfance. Elle est formée à tous les types de thérapie.

Le psychologue aide à mettre des mots sur des souffrances par une écoute bienveillante et neutre. Il est aussi là pour faire une évaluation des risques et permettre de faire le lien entre les différents professionnels de santé. Clarisse reçoit dans son cabinet essentiellement des enfants entre 5 et 6 ans, des adolescents et des adultes.

Après avoir trouvé un poste à temps partiel dans une institution locale, Clarisse décide de s'installer à Noyarey. Elle a observé qu'il y avait très peu de psychologues dans le secteur, elle espère pouvoir ainsi mettre en place une offre de proximité pour aider ceux qui en ont besoin et créer dans les mois à venir, un lien avec les soignants et les autres professionnels intervenant auprès des publics en difficulté.

Son installation permet de compléter l'offre de santé du cabinet médical existant.



Vous pouvez joindre Clarisse Monnet:

- Par téléphone : 06 87 02 92 97
- Par mail : clarisse.monnet@gmail.com
- Lundi matin
- Mardi à partir de 17h
- Mercredi tout la journée
- Jeudi à partir de 17h
- Vendredi toute la journée
- Samedi 9h-15h

Dans cette rubrique, nous souhaitons vous présenter la dynamique économique au travers d'initiatives entrepreneuriales de professionnels ayant choisi Noyarey pour s'installer.

Initiatives entrepreneuriales

"UNE PATTE APRÈS L'AUTRE" JULIEN CHAPELLE : ÉDUCATEUR CANIN



ulien a grandi à Noyarey. Après ses années au collège Fleming, il poursuit son cursus scolaire au lycée A. Bergès. Il interrompt ses études secondaires, car il souhaite entrer dans la vie active rapidement. Sa passion : travailler avec les animaux et plus spécialement avec les chiens.

Il commence par suivre une formation générale à l'Institut de Formation en Soins

animaliers, cette formation théorique dure un an et demi. Elle lui permet de préparer et d'obtenir le CCA ou Certificat de Capacité au travail avec les Animaux domestiques. Il la complète en suivant une formation pratique au centre de formation "Entre Chiens" de Tullins.

L'éducateur canin est là plus pour "éduquer" l'animal et le maître : en coordination avec lui, il va apprendre les ordres de base aux chiens et ainsi aider les gens à pouvoir gérer leur animal de compagnie.

L'ensemble du travail de Julien se fait sur le principe de l'éducation positive : le chien n'est jamais forcé à agir. Le travail d'apprentissage s'exerce par le jeu, la récompense verbale, la caresse ou encore la friandise. C'est une méthode d'éducation qui permet un équilibre entre la fermeté et la bienveillance. Dans le domaine de compétences de Julien, il existe une forte concurrence, on

peut citer le club canin de Veurey-Voroize. Les clubs canins peuvent suffire parfois, mais certains problèmes ne peuvent se régler en club. Un travail spécifique avec le chien est nécessaire, un chien qui tire trop sur la laisse ne verra pas son problème réglé en club par exemple.

C'est un métier qui demande une grande adaptabilité, car chaque cas est différent selon les maitres et les chiens. En plus de l'éducation canine Julien fait aussi de la garde de chien qui reste sa principale activité pour le moment. La garde se passe au choix chez l'éducateur, ou à domicile. Julien s'occupe du chien comme si c'était vous qui le faisiez.

Contact : 06 29 05 25 01 Email : upalajc@gmail.com http://unepatteapreslautre.fr/

Tarifs > Garde : entre 1 et 7 jours : $18 \le /$ jour - Plus de 7 jours : $15 \le /$ jour. **Éducation canine :** $20 \le$ la 1/2 heure.

BRÈVES

CCAS : LES BONS RÉFLEXES DE SÉCURITÉ

Le vendredi 15 mars 2019 à 15h à la demande du Maire, le groupe contact de la Gendarmerie de Grenoble a réalisé à la Mairie une réunion de prévention en direction des seniors sur les bons réflexes de sécurité à adopter.

De nombreuses problématiques ont été abordées par les militaires de la gendarmerie : le vol par ruse, le vol à l'arraché, les cambriolages, le démarchage abusif avec à chaque fois, des conseils de sécurité dans le but de s'en prémunir.

Cette rencontre a été appréciée par une trentaine de participants.



SOUSCRIPTION TOIT DE L'ÉGLISE

En février dernier, de forts vents ont endommagé la toiture du clocher de l'église. Les importants dégâts ont conduit les services municipaux à mettre le lieu en sécurité. La charpente, l'escalier d'accès et le plancher du clocher ainsi que la toiture de l'église nécessitent des travaux importants à court terme. Bien que non classée aux monuments historiques, notre église n'en garde pas moins un intérêt historique indéniable puisque datant pour une partie du XIÎe siècle. Les travaux à réaliser représentent un lourd investissement pour la commune (plus de 120000 euros). Une demande de subvention au titre de la préservation et restauration du patrimoine, est en cours auprès du Conseil Départemental. Cette dernière, si accordée, ne couvrira pas la totalité du montant des travaux. Ainsi, l'ensemble des Nucérétains pourra contribuer à cette restauration via un don, lors d'une souscription publique organisée par la collectivité avec La Fondation du Patrimoine. Vous retrouverez les modalités de cette souscription sur le site internet de la commune noyarey.fr

CONCOURS COMMUNAL DES "MAISONS FLEURIES"

Pour encourager la réalisation de compositions qui embelliront notre village, la commune organise un concours de fleurissement des maisons, balcons et fermes fleuris qui récompense les plus belles réalisations. Inscription avant le 21 juin en Mairie.

BUDGET PARTICIPATIF BILAN 2018 FORUM DES IDÉES 2019 Lundi 17 juin 2019 à 19H - Poly'sons



ous sommes heureux de poursuivre le projet "Budget Participatif" pour cette année 2019 dans notre commune. L'an dernier, lors de la première édition, nous avions récolté plusieurs idées, eu de nombreuses sollicitations et discussions autour de cette idée démocratique.

Le projet 2018, proposé par Charlène Branco, verra bientôt le jour, avec l'aménagement du rond-point à l'entrée sud de Noyarey. Le concept reste le même, les habitants proposent des projets d'investissement à faire sur la commune, les porteurs de projets motivent l'idée auprès de l'ensemble des citoyens, la faisabilité du projet est

validée par les services compétents, les habitants sélectionnent la meilleure idée, la mise en place est lancée.

En 2019, 4000 € seront à nouveau alloués à des projets d'investissement dans le cadre du budget participatif, projets que vous aurez proposés, et que vous aurez décidés.

Afin de vous présenter les avancées du projet 2018, le principe, les règles et l'ambition pour 2019, de vous écouter et de structurer le projet, nous vous donnons rendez-vous le Lundi 17 Juin - 19h - Salle Poly'sons.

Merci de vous inscrire et confirmer votre présence - en mairie auprès de l'accueil ou par mail à accueil@noyarey.fr

Rencontre avec

LES HABITANTS

Après la première rencontre du 28 novembre dernier sur les hameaux d'Ezy, le maire et l'équipe municipale sont allés à la rencontre des habitants du quartier des Bauches, de la route de la vanne et du centre-village.

ors de cette réunion du 6 février, les questions ont surtout été axées autour de la circulation et de la future mise en place du plan de circulation pas encore en vigueur. D'autres interrogations ont été évoquées concernant le futur centre-village. Il a été aussi question des travaux d'urgence réalisés en novembre sur le pont des Bauches.



Le 13 février une autre réunion a été proposée aux habitants du Diday, du Meney et des alentours de l'immeuble Saint-Jean. Les points évoqués étaient sensiblement les mêmes : le nouveau centre-village, la fermeture de la rue du 8 mai 1945, le plan de circulation et notamment le transit de l'avenue Saint-Jean.



Seconde Edition NOYA'FÊTE 2019

Cette année la fête du village aura lieu les 29 et 30 juin

a 2e édition de Noyarey en fête se prépare conjointement avec la commission animation de la mairie et des associations de la commune de Noyarey. Nous voulons que cette fête du village soit empreinte de convivialité, de rapprochement des quartiers pour rassembler le plus grand nombre de Nucérétaines et Nucéré-

Ce moment festif doit nous faire oublier les petits soucis du quotidien pendant quelques heures. La fête du village commencera

tains petits et grands.

samedi 29 juin à 18h avec des jeux pour les enfants suivis d'un bal. Une buvette avec restauration vous sera proposée.

Le dimanche, à partir de 10h, la célébration reprend avec de nombreuses animations : château gonflable, manège pour enfants, babyfoot géant, stand de maquillage, gyropode, tir à la corde, course en sac, quad et buvette.

Cette année un Escape Game ouvert à tous sera organisé : inscription sur place le dimanche matin. En équipe de 2 à 6 joueurs, vos capacités de logique, d'observation et d'imagination seront en alerte pour résoudre une multitude d'énigmes.

A 11h30 apéritif offert par la mairie et animé par l'école de musique Noyarey-Veurey. Un repas sera servi à partir de 12h30.

Pour la journée de dimanche, Il sera possible de réserver le repas de midi et de s'inscrire par équipe pour participer aux jeux. L'ensemble des inscriptions se fera en Mairie.



Budget Communal 2019

PROJETS ET DÉVELOPPEMENT DE NOTRE VILLAGE

Maitrise budgétaire

Cet atout est reconnu et salué par nos partenaires institutionnels qui sont toujours présents à nos côtés pour mener à bien nos projets.

Ce budget primitif 2019, fruit d'un travail méthodique, nous permettra cette année d'être encore plus efficace dans la réalisation des travaux et aménagements et la poursuite de nos investissements.

Les excédents budgétaires réalisés consécutifs à notre gestion rigoureuse contribueront à la réalisation des projets structurants nécessaires à notre village.

Résultat

Pas d'augmentation des taux d'impositions communaux pour la 10^e année consécutive tout en préservant notre offre de services de qualité pour nos concitoyens. Un taux d'endettement de la commune de 9,63 %

Une durée de désendettement de 3,6 ans.

Travaux, aménagement et projets : des choix à faire

- Un imprévu : le toit de l'église, endommagé par des vents violents, engendre des coûts de réparation estimés à 133 000 €.
- Des actions prioritaires déjà évaluées: travaux sur l'espace Charles De Gaulle, réparations des ponts des Béalières et des Bauches, amélioration de l'éclairage public, aménagement du cimetière, mise en conformité électrique de la bibliothèque et de la mairie.

Enfin, il ne reste plus qu'un terrain à vendre dans notre petit lotissement rue Léon Porte. Rappel: chaque projet de lotissement que nous lançons et dont nous assumons la réalisation sont source de recettes pour notre collectivité.

Notre budget voté le 11 avril s'équilibre :

2866 000 €
FONCTIONNEMENT

1553000€
INVESTISSEMENT

Chaque budget présente un résultat 2018 définitif excédentaire :





Le grand **débat national**

DISCUSSION FRANCHE ET PROPOSITIONS

La phase de participation du Grand Débat est terminée.

ntre les mois de novembre 2018 et mars 2019, les communes de France ont vécu au rythme du Grand Débat National voulu par le Président de la République. Le grand débat s'est déroulé sur plus de 10000 réunions locales, mais aussi avec près de 2 millions de contributions par Internet. Suite à l'engagement pris par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux du 26 janvier 2019, la commune a elle-même organisé un débat ouvert à tous les Nucérétains le 11 mars 2019 à la salle Poly'sons. Le débat a été animé par Laurent LABROT,

Le débat a été animé par Laurent LABROT, Professeur associé à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Pendant plus de 2h30 près d'une centaine de Nucérétains a pu débattre sur les 4 thèmes principaux (Fiscalité et Dépenses Publiques - Transition Ecologique - Démocratie et Citoyenneté - Organisation de l'État et des Services Publics). Deux questions préliminaires étaient proposées pour chaque thème comme base de départ.

Voici quelques propositions faites par les Nucérétains sur chacun des thèmes :

FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES :

- Ajouter des tranches nouvelles d'imposition
- Surveiller certains dispositifs d'exonération d'impôts comme le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)
- Revoir la fiscalité des entreprises.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Ne pas culpabiliser les citoyens et demander aux entreprises de changer leur mode de production
- Créer une taxe prenant en compte les méfaits sociaux et écologiques.
 Celle-ci ne résoudra peut-être pas tout le problème, mais témoignerait d'une position cohérente.

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

- Plus d'éducation civique à l'école pour faire comprendre l'importance du vote
- Rendre le vote obligatoire

- Compter le vote blanc
- Créer des dispositifs à l'école pour initier à la pratique démocratique (ex : Parlement des jeunes).

ORGANISATION DE L'ÉTAT ET DES SERVICES PUBLICS

- Simplification des services au guichet et mise en place de services dématérialisés
- Principe de guichet unique nécessitant des travailleurs polyvalents capables de servir dans différentes administrations. Un moyen de maintenir des administrations dans les campagnes.

À l'issue de la phase de participation, les contributions faites pendant cette soirée, ont été enregistrées sur la plateforme en ligne le 18 mars. www.granddebat.fr La synthèse issue de ces débats est désormais accessible sur le site internet de la commune: noyarey.fr/débat



Délégués de classe

RÉUNION DE TRAVAIL À LA MAIRIE

Le Maire, Denis Roux et Gisèle Frier, adjointe à la vie scolaire, ont accueilli en mairie Véronique Perrin, directrice de l'école élémentaire et les 10 délégués de classe.

près une visite des locaux de la mairie, les élèves délégués se sont installés en Salle du Conseil. Le Maire leur a expliqué le fonctionnement d'une municipalité. Puis plusieurs questions ou propositions concernant la vie de l'école ont été posées. Le Maire et son ad-

jointe ont répondu aux différentes interrogations telles que la création d'un chemin en gravier près de l'arbre, déboucher l'égout, remettre des brosses à chaussures, des porte-manteaux, des cages de foot et les problèmes récurrents des verrous des toilettes... Le Maire a alors proposé d'enlever la butte et de remettre de l'herbe, cela permettrait de ne plus avoir de terre qui glisse dans la bouche d'égout et éviterait de mettre des graviers sur la pelouse.

Après avoir fait le tour des questions sur l'école, il s'en est suivi un débat sur le nouveau plan de circulation et de la sécurité. Le Maire a sorti des plans et chacun avait sa proposition. Le dernier thème abordé a été sur le tri sélectif des poubelles vertes et des autres déchets.

Cette réunion s'est clôturée par une petite collation proposée aux délégués avant qu'ils repartent en classe.



Les élèves de CM1 et CM2

CLASSE DE MER



e sont 56 enfants qui ont pu bénéficier de cette classe transplantée du 13 au 17 mai 2019. Elle a été financée par la municipalité, le Sou des écoles, la Coccinelle et le Mûrier, les familles et la municipalité.

Au programme : 4 séances de voiles en optimist, la découverte du littoral et du massif de l'Estérel, Monaco et son musée océanographique et le musée archéologique de Saint-Raphaël.

Les classes de CP et de CP/ CE1

SORTIE AU COL DE PORTE

ans le cadre de leur projet sur l'éducation à l'environnement naturel et sensible, les classes de CP et de CP/ CE1 se sont rendues au col de Porte le mardi 28 mars pour observer et se questionner sur la faune et la flore de nos montagnes.

Les élèves ont pu observer des traces d'animaux dans la neige. Ils ont également travaillé sur le régime alimentaire



ainsi que le mode de vie des animaux de la montagne. Ils ont pu observer et comparer la flore en fonction des saisons puisqu'une sortie avait déjà eu lieu en automne.

Pour terminer la journée, c'est avec grand plaisir que les élèves se sont amusés dans la neige tout en apprenant à construire des igloos à la manière Russe.

Ce projet, qui requiert la présence d'un animateur nature agréé, a été financé par le conseil départemental de l'Isère et le transport a été pris en charge par les associations de parents d'élèves de la commune.





UN PROGRAMME D'ACTIONS EN FAVEUR DES MARES SUR LA COMMUNE...

Souvent créées par l'homme pour répondre à des besoins (abreuvement du bétail, réserve d'eau contre les incendies...), le nombre de mares diminuent fortement en même temps que disparaissent ces usages traditionnels.



es mares accueillent une biodiversité remarquable et constituent notamment un habitat de prédilection pour les libellules et surtout les amphibiens (tritons, crapauds, grenouilles...), dont les populations connaissent un fort déclin ces dernières années. Ces espèces sont pourtant

très utiles! Elles participent par exemple à la régulation des populations de moustiques et leur présence est un indicateur d'une eau de bonne qualité.

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de Grenoble-Alpes Métropole, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) porte un plan d'actions en faveur des mares sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. L'objectif de ce programme est dans un premier temps d'améliorer les connaissances en réalisant un inventaire complet des mares de la Métro. Ce diagnostic permettra ensuite de proposer des actions de création de mares afin de restaurer un réseau suffisamment dense, pour permettre la migration et la dispersion des espèces inféodées à ces habitats.

La LPO souhaite associer les habitants des communes concernées à l'inventaire, aussi si vous connaissez des mares près de chez vous, n'hésitez pas à la contacter pour signaler vos observations. La LPO peut également proposer un accompagnement technique et financier (jusqu'à 100% du coût des travaux) à tout propriétaire (communes, particuliers) désireux d'aménager une mare sur ses terrains.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Olivier QURIS, chargé de missions à la LPO.

Courriel : olivier.quris@lpo.fr Téléphone : 07 67 20 28 90

BIENVENUE À NOS JEUNES



AMAURY RODIER né le 9 janvier 2019



ANDREA ANGLADA né le 16 mars 2019





Si vous souhaitez nous présenter votre bébé, merci d'envoyer une photo de 1 Mo minimum à collaborateur.maire@noyarey.fr et de préciser que vous autorisez la publication de la photo dans les supports de communication de la ville.



Les séjours des PETITS MALINS

VIVE LES VACANCES D'ÉTÉ



es Petits Malins proposent à vos enfants de 3 à 11 ans un accueil de loisirs à Veurey-Voroize(1 rue des clos).

Première étape : création ou mise à jour du dossier administratif de la famille. Pour une première inscription aux PETITS MALINS, nous allons constituer un dossier pour votre ou vos enfant(s).

Présentez-vous au secrétariat pendant les horaires de permanence les lundi, mercredi et jeudi de 16h à 18h. Les permanences pour les vacances d'été sont ouvertes n'hésitez pas à venir nous voir pour inscrire vos enfants.

IL VOUS SERA DEMANDÉ:

- 1. le carnet de santé de votre ou vos enfant(s),
- 2. une attestation d'assurance (responsabilité civile),
- 3. un document de la CAF avec numéro d'allocataire et quotient familial ou votre dernière fiche d'imposition,
- **4.** une attestation employeur (si vous travaillez à Veurey-Voroize ou Noyarey).

Deuxième étape : choisissez le programme d'activités d'été de vos enfants.

Infos sur www.lespetitsmalins.fr ou www.facebook.com/LESPETITSMALINS38

Troisième étape: inscrivez vos enfants par mail selon le délai suivant: au plus tard le lundi 17h de la semaine A pour les jours de la semaine B.

Et c'est tout!

Durant l'été, la mairie de Noyarey participe à hauteur de 4,57 € par jour et par enfant de la commune, nos tarifs d'été tiennent compte de cette aide.

A bientôt parmi nous!

ASSOCIATION LES PETITS MALINS 1 rue des clos - 38113 VEUREY-VOROIZE Tél. 04 76 53 83 62

contact@lespetitsmalins.fr www.lespetitsmalins.fr

Le scrabble club nucérétain

TOURNOI EN TRIPLEX

Dimanche 14 avril a eu lieu la 25º édition du tournoi de Noyarey, dans la salle Poly'sons, prêtée par la mairie, avec le soutien logistique de l'équipe municipale pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

e scrabble club nucérétain a accueilli 75 joueurs venant pour certains de la Drôme, de Savoie ou de Haute-Savoie, pour un tournoi homologué. Cette année, et pour la première fois, il a été réalisé en triplex avec Saint-Nabord (88) et Champagné-les-Marais (85). Chaque participant est reparti avec un mini panettone en cadeau de participation après deux parties endiablées, truffées de mots compliqués, entrecoupées d'un goûter fait maison par les membres du club et fort apprécié de tous. Le premier du



tournoi et ceux de chaque série sont repartis avec un panier garni, ainsi que le 25° du tournoi, 25° édition oblige. Un grand merci aux arbitres souvent venus de loin, Gisèle, Patricia, Patrick et Didier V. et une mention spéciale à Didier S. qui a géré le multiplex d'une main de maitre. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, pour la 26° édition.



REPAS À L'ITALIENNE

TCNV



es membres du TCNV ne se retrouvent pas uniquement sur les terrains... mais également autour d'une table pour partager un bon repas ! C'est ainsi qu'une trentaine de personnes ont pris part au repas sur le thème de l'Italie organisé le 15 mars à la salle des fêtes de Veurey. D'excellentes lasagnes préparées par La Clé des Champs, ainsi que de succulents tiramisus ont régalé les participants, petits et grands. Cette soirée a été une grande réussite, et nous remercions toutes les personnes présentes.

Côté courts, un tournoi interne va se tenir entre les mois de mai et juin.

La fête du tennis aura également lieu le 8 juin, nous clôturerons la journée par un barbecue!

Enfin, un stage d'été pour les jeunes aura lieu fin Juin. Les dates exactes seront bientôt déterminées.

Nous vous attendons nombreux sur les courts et en dehors.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : tcnoyareyveurey@gmail.com





Amical Club de Noyarey

Amicai Club de Noyarey CROISIÈRE SUR LA SEINE EN VUE

L'Amical Club toujours présent les lundi et mercredi avec une nombreuse assistance pour les jeux de cartes : coinche, tarot, rami, etc.

ébut avril, un groupe d'adhérents de l'Amical Club et de l'Age d'Or de Veurey sont partis découvrir l'Auvergne. Montée au Puy de Dôme en petit train, vue magnifique sur le bassin clermontois et les puys alentour, visite de la cathédrale de Clermont en pierre de Volvic, promenade découverte de la ville ; L'Aventure Michelin: exposition sur les innovations Michelin en matière de transport. Soirée de gala à Thiers ; Arrêt et visite du magnifique village de Montpeyroux, classé parmi les plus beaux villages de France avant le retour en Dauphiné; Très beau séjour très apprécié par les participants.

Le voyage annuel approche : fin mai/ début juin, croisière sur la Seine et puis début juillet une sortie journée à Charlieu dans la Loire.



Ce sont les activités principales de ce premier semestre.

Nous apprenons que la présidente actuelle du Club ne briguera pas un nouveau mandat ; il est donc fait appel de candidature à ce poste pour l'an prochain. Bienvenue aux futurs candidats!



A.A.P.P.M.A Veurey-Noyarey

LA TRUITE DU RUISSET



ssociation Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, ∟"la Truite du Ruisset" gère un domaine halieutique qui s'étend sur les communes de Noyarey et de Veurey - à savoir le Ruisset, la Fontaine du Merle et le Pierre Hébert qui sont ses affluents amont, la Voroize qui descend de Montaud et le sympathique étang des Perrières, mais aussi l'Isère, riche en gros poissons, du barrage de Saint-Egrève au bec de l'Echaillon.

La truite du Ruisset association de pêche

totalement réciprocitaire, ouvre à ses adhérents un domaine de pêche immense. Avec la carte adulte à 78 € vous pouvez pêcher dans 90% du département et avec celle à 96 € dans 90 % du territoire national grâce aux accords avec d'autres groupements régionaux.*

Plusieurs lâchers de truites surdensitaires ont lieu dans l'année et nous effectuons des travaux d'amélioration et d'entretien du milieu piscicole, Nous organisons et animons différentes manifestations (Concours, Ateliers Pêche avec les "petits malins", Fête de la Pêche).

Après avoir réalisé des aménagements piscicoles sur la partie aval du Ruisset (secteur du Petit port), cette année des travaux similaires devraient être aménagés sur Noyarey sur le secteur des écoles.

Un projet de ponton pour pêcheurs à mobilité réduite est en cours sur l'étang des Perrières.

*INFOS PRATIQUES

www.peche-isere.com et www.cartedepeche.fr

Vous pouvez vous procurer votre carte de pêche en quelques clics sur internet (il en existe pour tous: adultes, enfants, femmes, vacances, journée etc.).

Pour tous renseignements 06 82 65 84 95 Le Bureau

Comme tous les ans et depuis 25 ans la fête de la Pêche, réservée aux - de 16 ans, et non aux parents, qui peuvent cependant les accompagner, voire les épauler a eu lieu le samedi 1er juin à l'étang des Perrières.



APJNV

C'EST REPARTI POUR UN AN





Le Comité des Fêtes

A VENIR

Le comité des fêtes vous propose pour le 2° et 3° trimestre 2019 les animations ci-après :

- 11 juin: Place Victor Jat l'orchestre d'harmonie l'Echo des Cuves de Sassenage (gratuit).
- 16 juin à l'Espace Charles de Gaulle : 13° vide grenier. Profitez-en pour vider vos armoires, vendre ce que vous ne souhaitez plus garder et donner ainsi une nouvelle vie à vos objets.

Inscription au 06 30 48 82 36 ou annihenry@free.fr

- 13 juillet: grand bal populaire gratuit de 21h à minuit, animé par l'orchestre "Clin d'œil" que vous avez apprécié l'an dernier. Feu d'artifice tiré par Star artifice à 22 h 30 sur le parking du groupe scolaire, sous le thème de Berlioz. 2019 étant une année exceptionnelle puisqu'il s'agit du 150e anniversaire de la mort d'un grand compositeur dauphinois: Hector Berlioz.
- 12 octobre soirée cabaret à la salle Poly'sons avec en première partie Kévin Micoud, médaille d'or au championnat du monde : spectacle mentaliste, lecture de pensée, prédilection, hypnose... et en seconde partie le duo Cabaretto : Marie et François vous transporteront dans leur univers de tendresse et d'éclats de rire à l'italienne, cerné de plumes et drôlerie, d'émotions, de passion, de sérénades, de tarentelles et de chansons dans la pure tradition des cabarets parisiens.
- > Tarif: 16 €/personne (compris un dessert et une boisson). Réservation: 06 30 48 82 36 ou anniehenry@free.fr

uite à l'assemblée générale du 8 février 2019, le bureau est reparti pour un an. Nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes quant à la survie de l'association. A ce jour le bureau compte 3 membres et une dizaine de parents actifs. Ils nous ont rejoints suite à la réunion du 6 mars pour nous aider ponctuellement. En 2020, il est impératif de renouveler le bureau (6 membres) pour assurer la pérennité de l'association.

Pour 2019, l'association propose à nos jeunes un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi ainsi que 3 séjours (Disney réalisé pendant les vacances d'avril, Bord de mer à Palavas en juillet et Sports mécaniques en

août, en Ardèche). Des stages de maquillage et coiffures excentriques sont également proposés sur les mercredis. Notre équipe d'animation est toujours à la recherche de nouvelles activités.

Le bureau souhaite rendre hommage à Stéphane Girard (membres actifs depuis plusieurs années) qui nous a quittés brutalement le 19 avril 2019. Stéphane était un pilier dans l'organisation de nos manifestations, toujours présent, efficace, joyeux, plein d'humour. Nous garderons le souvenir des bons moments passés ensemble. Toutes nos pensées à Laurane, Kilian et Chrystelle. Le bureau

apjnv.bureau@gmail.com

Noyarey Figurines Maquettes 38 UN DÉBUT D'ANNÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES!

ous avons organisé une soirée sur le thème des années 80's en mars dernier qui a eu un franc succès, suivi d'un loto le dimanche. Nous remercions les membres de notre association et nos partenaires pour ce weekend festif.

Nous nous sommes déplacés en exposition sur Anses les 16 et 17 mars 2019.

→ Les déplacements à venir :

Eyzin-Pinet (38) pour l'expo "Fighter", le 28 et 29 septembre à Bourgoin-Jallieu (38) pour l'expo "Club Maquettiste Nord Dauphiné", les 2 et 3 novembre nous serons à Savoie Modélisme (73) et enfin à Sciez (74) le 30 novembre et 1er décembre.

Notre association participera aussi à la prochaine fête du village en juin.

Nous vous do nnons rendez-vous pour notre 3° édition Salon du Modélisme les 18 et 19 avril 2020! Réservez votre week-end...

Associativ'ment votre, Pour le bureau, Marie-Ange NETO, Présidente



POUR RAPPEL

Horaires d'ouverture du club salle Belledonne de la maison des associations :

- Les mardi et mercredi après-midi : 14h/18h
- Les mardi et jeudi soir : 20h15/23h
- Le 2^e et 4^e samedi de chaque mois. (Les horaires peuvent variés).

MAIRIE

◆ 04 76 53 82 01 Courriel: accueil@noyarey.fr Site internet: www.noyarey.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil au public : Lundi : 8h30-12h et 15h30-19h30 (nocturne)

Mardi : 8h30-12h et 15h30-17h30 Mercredi : 14h30-17h30 Jeudi : 8h30-12h et 15h30-17h30 Vendredi : 8h30-12h et 14h30-16h30

SÉCURITÉ - URGENCES

Elu d'astreinte 3 04 76 53 92 59

Numéro disponible en dehors des heures d'ouverture au public de la mairie

Services techniques ♦ 04 76 53 82 01
Gendarmerie de Sassenage ♦ 04 76 27 42 17
Police municipale ♦ 07 85 69 05 20

Police secours 17
Pompiers 18
SAMU 15

Numéro d'appel d'urgence 112
Centre anti-poison 104 72 11 69 11
Eaux de Grenoble Alpes 104 76 86 20 70
Eaux usées (assainissement) 104 76 59 58 17
Urgence sécurité gaz 1080 47 33 33
Electricité 108 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Service voirie de la Métro ① 0 800 805 807
Service local de solidarité ② 04 57 42 50 00
École maternelle La Coccinelle ② 04 76 53 93 82
École élémentaire Le Mûrier ③ 04 76 53 95 71
Cantine ③ 04 76 53 87 10
Réservation cantine ④ 04 76 53 73 74
CCAS ④ 04 76 53 82 01
Bibliothèque ④ 04 76 53 91 17
La garderie des P'tits Bouts ⑤ 04 76 53 90 07
Les Petits Malins ⑥ 04 76 53 83 62
Le service jeunesse - APJNV ⑥ 04 76 53 73 74
Transport à la demande SEMITAG ⑥ 04 38 70 38 70

Pour les problèmes de collecte → 0800 500 027

Déchèterie intercommunale
de Sassenage-Noyarey → 04 76 26 35 67

Ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30.

Déchèterie de Saint-Egrève ouverte du lundi au samedi

Permanences juridiques: organisées en mairie sur rendez-vous

O4 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil: gratuit, prendre rendez-vous en mairie.

Permanences d'un médiateur: en mairie, les 1er et 3e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Médecin, Dr Paumier-Desbrières 04 76 43 26 65
Infirmières, Mme Faure 04 76 53 81 26
Mélanie Vinciguerra 06 16 61 28 08
Ostéopathe Kinésithérapeute, M. Lejeune 04 76 50 68 32
Psychologue, Clarisse Monnet 06 87 02 92 97
Ambulance Belledonne 04 76 53 52 07
Taxi Pelletier et Services 78 105 39 30 (transport privé et sanitaire VSL) et 06 79 30 36 98

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 038-281-18-20078 SCI CGT Le Poyet M. Vincent RIVIER 767 avenue Saint-Jean Réhabilitation d'une toiture Accordé le 11/12/18

DP 038-281-18-20079 **Jean-Paul COLOTTO**

726 chemin des Bauches Garage à vélos 15 m² Accordé le 26/11/18 DP 038-281-18-20080

Thomas ARNOUX 352a chemin des

Bauches Modification de façade

Accordé le 11/12/18 038-281-18-20081

LI Zhongyang
52 rue de la Fontaine
du Merle Modification
d'une clôture

Accordé le 11/12/18 DP 038-281-18-20082

Jean-Claude ODIER 483 chemin des Bauches Clôture

Accordé le 11/12/18

DP 038-281-18-20083
Guillaume GAUCHÉ
311 chemin des Noyers
Mise en place d'un
portail et création de 2
places de stationnement

Accordé le 18/12/18 DP 038-281-18-20084

Thomas ARNOUX 352a chemin des Bauches Modification du revêtement du parking Accordé le 11/12/18 DP 038-281-18-20085

Christophe PREMEONT 232 chemin de Pra-Paris Piscine 32 m²

Accordé le 11/12/18

DP 038-281-18-20086 Christophe BRUN 192 rue du Pailler

192 rue du Pailler Modification de façade Accordé le 21/01/19

DP 038-281-19-20001

Christophe REY 32 chemin du Diday Modification de façade Accordé le 05/02/18

DP 038-281-19-20002
Marcio CARIDADE
SALGADO et Adeline
SCHMITT 188 rue
du Maupas Modification

du Maupas Modification de façade, réhabilitation d'une toiture et création d'une terrasse Accordé le 12/03/19

DP 038-281-19-20003 Jean-Michel DANET 285 rue du Maupas Modification de façade et réhabilitation d'une toiture Accordé le 05/02/18

DP 038-281-19-20004
Camille MOYROUD
Trucherelle Réhabilitation
d'une toiture
Accordé le 05/02/18
DP 038-281-19-20005
Olivier BERNE
5265 route d'Ezy
Abri de voitures

Accordé le 18/03/19 DP 038-281-19-20006 **Damien LEYDIER**

110 chemin du Moulin Piscine 30 m² En cours d'instruction

DP 038-281-19-20007 **Sophie CAPDEVILLE** 191 chemin du Diday Transformation d'un garage actuel en pièce habitable 23,4 m² et

20 m² Accordé le 18/03/19 DP 038-281-19-20008 Stéphane TEYSSIER

création d'un garage

181 rue Léon Porte Réfection d'une clôture Accordé le 18/03/19

DP 038-281-19-20009 **Romain BOURREAU** 17 rue du 19 mars 1962 Piscine 42 m²

Accordé le 18/03/19 DP 038-281-19-20010

Guillaume DELUNEL et Stéphane BISACCHI 119/129 rue François Jorquera Clôture En cours d'instruction

DP 038-281-19-20011 Sylvain DECARAS 724 chemin des Bauches

Modification de façades
Accordé le 18/03/19

DP 038-281-19-20012 Victor DIAFERIA 408 chemin de Pra-Paris Modification de façades

Accordé le 02/04/19

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 038-281-18-20005 **GT Investissements**

représenté par Giovanni RUSSO 30-32 rue François Jorquera Rénovation et extension l'annexe de la Maison Chavanne de 229,06 m² Accordé le 04/09/18

PC 038-281-18-20006 **Alexandre CACCIATORE** 22 impasse Léon Oddos Maison d'habitation de 79,56 m² et garage

de 12,88 m²

Retiré le 12/03/19

PC 038-281-18-20007 Frederic FERREIRA et Aurélie BOREALE 8 impasse Léon Oddos Maison d'habitation de 111,45 m² et garage de 22,08 m² Accordé le 20/09/18

PC 038-281-18-20009

Dominique PEREIRA
et Emilie ROSELLINI
224 chemin du Moulin
Maison d'habitation
de 149 m² et garage
de 35 m² Sans suite le
21/01/19

PC 038-281-18-20002 T01 SI de Clairfontaine M. D'HAUTHUILLE 234 chemin du Moulin Transfert total de la SI Vifoise M. MARCOUX à la SI de Clairfontaine M. D'HAUTHUILLE Accordé le14/01/19

PC 038-281-19-20001 Christophe RFY

Christophe REY 32 chemin du Diday Rénovation d'un bâtiment existant 112 m² Accordé le 12/03/19

PERMIS D'AMÉNAGER

PA 038-281-18-20002 SCCV Le Clos Saint-Jean 676 à 682 pairs avenue Saint-Jean Aménagement d'un lotissement de 4 lots Accordé le 29/10/18

PA 038-281-18-20003 Consorts CATHIARD Chemin du Poyet Aménagement d'un lotissement de 4 lots

Accordé le 07/01/19 PA 038-281-18-20001 T01

SI de Clairfontaine M. D'HAUTHUILLE 224 à 230 chemin du Moulin Transfert total de la SI Vifoise M. MARCOUX à la SI de Clairfontaine M. D'HAUTHUILLE Accordé le 14/01/19



NAISSANCES

autorisées à publication Le 9 janvier, Amaury RODIER Le 2 mars, Luca YOUSSEF Le 16 mars, Andrea ANGLADA Le 16 avril, Arthur PINSON-SALIQUET

DÉCÈS

Le 11 décembre 2018, Marie ALFONSO-**MARTINEZ** veuve SOLA-SERANO Le 16 décembre 2018. Bénédette GRAMMA-**TICA** veuve TRICAS Le 28 décembre 2018. Philippe LAVAL Le 1er janvier 2019 Simone TERMOZ-MARTIN veuve CHAFFARD Le 2 février 2019, Rosa ARMENIO épouse GARZENA Le 2 février 2019, Sérafina OTTAVIANO épouse MULE Le 20 février 2019, **Ginette CAPUCON** épouse DUFRÈNE Le 21 février 2019, Yvette BEL veuve **GALAUDIER** Le 14 mars 2019, Sylvia LAMBERT veuve BOURDIC Le 15 mars 2019, Giuseppe RIZZO Le 17 mars 2019, Bernard PACHIOTTI Le 30 mars 2019. Colette NORE Le 31 mars 2019, Mathieu HEZIL Le 6 avril 2019, **Ginette THORAND** veuve BESSOUD Le 16 avril 2019. Haïkouhie SAFARIAN veuve KODJAPASSIAN Le 26 avril 2019, Augusta TERRIER veuve MARGUIER

Transcription de décés Le 11 décembre 2018, lean-Luc ROUSSEAU (décédé à Saint-Martin-d'Hères) Le 3 février 2019, Daniel HARTER (décédé à Grenoble) Le 15 février 2019, Marie-Paule DIVOIRE (décédée à Saint-Martin-d'Hères) Le 2 mars 2019, Robert BOYAT (décédé à La Tronche) Le 3 mars 2019, Vincent DELL'ACCIO (décédé à La Tronche) Le 11 mars 2019, Roger COLUCCI (décédé à La Tronche) Le 16 avril 2019, Romaine NASELLI veuve CAPT (décédée à Saint-Laurent-du Pont) Le 21 avril 2019, Anette CAPELLI veuve MORO (décédée à Coublevie)

SAMEDI 8 JUIN

FÊTE DU TENNIS

Se clôturera par un barbecue.

MARDI 11 JUIN

CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE L'ECHO DES CUVES DE SASSENAGE

Concert gratuit.

→ Place Victor Jat



DIMANCHE 16 JUIN

13^E VIDE GRENIER

Organisé par le Comité de Fêtes.

→ Espace Charles de Gaulle



LUNDI 17 JUIN



MARDI 18 JUIN

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

VENDREDI 21 JUIN

FÊTE DES ÉCOLES



CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Date limite d'inscription.

LES 29 ET 30 JUIN

NOYA' FÊTE

Seconde édition.

SAMEDI 13 JUILLET GRAND BAL POPULAIRE

Populaire animé par l'orchestre "Clin d'œil".

→ À 21h



LUNDI 2 SEPTEMBRE RENTRÉE DES CLASSES



Samedi 7 Septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

→ Salle Poly'sons

SAMEDI 12 OCTOBRE SOIRÉE CABARET

Avec la participation de Kevin Micoud et le duo Cabaretto.

→ Salle Poly'sons

